

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 1

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées : prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées.

**Ce qu'il faut faire :** Donner une information accessible, exhaustive sur la prestation, c'est à dire sur son contenu et sur l'intégrité des items mentionnés. Cette information doit être à jour.

## Indicateur 2

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire diffuse des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en œuvre et des publics accueillis.

**Ce qu'il faut faire :** Donner une information chiffrée permettant de suivre les résultats de la prestation au regard des objectifs.

## Indicateur 3

**Ce que dit Qualiopi :** Lorsque le prestataire met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il informe sur les taux d'obtention des certifications préparées, les possibilités de valider un/ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés.

**Ce qu'il faut faire :** Donner au public une information accessible, exhaustive (c'est à dire sur l'intégralité des items mentionnés) et actualisée (informations à jours).

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 4

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ ou le financeur concerné(s).

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer comment le besoin du bénéficiaire est analysé en fonction de la finalité de la prestation.

## Indicateur 5

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables de la prestation.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les objectifs spécifiques à la prestation ont été définis et peuvent faire l'objet d'une évaluation.

## Indicateur 6

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire établit les contenus et les modalités de mise en œuvre de la prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les contenus et modalités de mise en œuvre des prestations sont adaptés aux objectifs définis en fonction des bénéficiaires.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 7

**Ce que dit Qualiopi :** Lorsque le prestataire met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure de l'adéquation du ou des contenus de la prestation aux exigences de la certification visée.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer l'adéquation du contenu aux compétences ciblées et aux épreuves d'évaluation de la certification.

## Indicateur 8

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire détermine les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer la mise en œuvre des procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation adaptée aux publics et modalités de formations.

## Indicateur 9

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire informe les publics bénéficiaires des conditions de déroulement de la prestation.

**Ce qu'il faut faire :** Les modalités d'accueil et les conditions de déroulement de la prestation sont formalisées et diffusées.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOP

FGFORMATION.FR

## Indicateur 10

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire met en œuvre et adapte la prestation, l'accompagnement et le suivi aux publics bénéficiaires.

**Ce qu'il faut faire :** La prestation est adaptée aux situations et profils des bénéficiaires : contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).

## Indicateur 11

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire évalue l'atteinte par les publics bénéficiaires des objectifs de la prestation.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer qu'un processus d'évaluation existe, est formalisé et mis en œuvre. Il permet d'apprécier l'atteinte des objectifs

## Indicateur 12

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire décrit et met en œuvre les mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours.

Cet indicateur s'applique aux formations d'une durée supérieure à 2 jours.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que des mesures formalisées existent et sont mises en œuvre.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 13

**Ce que dit Qualiopi :** Pour les formations en alternance, le prestataire, en lien avec l'entreprise, anticipe avec l'apprenant les missions confiées, à court, moyen et long terme, et assure la coordination et la progressivité des apprentissages réalisés en centre de formation et en entreprise.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les principes de la pédagogie de l'alternance sont mis en oeuvre, grâce à un processus formalisé d'articulation itératif des apprentissages entre le centre de formation et l'entreprise.

## Indicateur 14

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire met en œuvre un accompagnement socio-professionnel, éducatif et relatif à l'exercice de la citoyenneté.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que l'accompagnement de l'apprenant est formalisé et mis en œuvre par la mise en place de projets spécifiques.

## Indicateur 15

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire informe les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et salariés ainsi que des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les apprentis sont informés des droits et devoirs des salariés /apprentis et sur les règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 16

**Ce que dit Qualiopi :** Lorsque le prestataire met en œuvre des formations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure que les conditions de présentation des bénéficiaires à la certification respectent les exigences formelles de l'autorité de certification.

**Ce qu'il faut faire :** Le prestataire respecte les exigences formelles de l'autorité de certification lorsqu'il présente des candidats à la certification qu'il propose.

## Indicateur 17

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire met à disposition ou s'assure de la mise à disposition des moyens humains et techniques adaptés et d'un environnement approprié (conditions, locaux, équipements, plateaux techniques...).

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les locaux, les équipements, les moyens humains sont en adéquation avec la ou les prestation(s).

## Indicateur 18

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire mobilise et coordonne les différents intervenants internes et/ou externes (pédagogiques, administratifs, logistiques, commerciaux...).

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer l'existence d'une coordination des fonctions nécessaires à la prestation.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 19

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire met à disposition du bénéficiaire des ressources pédagogiques et permet à celui-ci de se les approprier.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les ressources pédagogiques existent, sont actualisées et disponibles et démontrer que des dispositions sont mises en place afin de permettre aux bénéficiaires de se les approprier.

## Indicateur 20

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire dispose d'un personnel dédié à l'appui à la mobilité nationale et internationale, d'un référent handicap et d'un conseil de perfectionnement.

**Ce qu'il faut faire :** Le prestataire présente :

- la liste des membres du conseil de perfectionnement, le dernier compte-rendu et/ou procès-verbal ;
- la liste des personnes dédiées à la mobilité (nationale et internationale) et les actions mises en œuvre en faveur de la mobilité ;
- le nom et le contact du référent handicap et les actions qu'il met en œuvre pour accompagner les publics en situation de handicap.

## Indicateur 21

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes, adaptées aux prestations.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer que les compétences requises pour réaliser les prestations ont été définies en amont et sont adaptées aux prestations.  
La maîtrise de ces compétences par les intervenants est vérifiée par le prestataire.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 22

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire entretient et développe les compétences de ses salariés, adaptées aux prestations qu'il délivre.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer l'existence d'un plan de développement des compétences pour l'ensemble de son personnel.

## Indicateur 23

**Ce que dit Qualiopi :** Démontrer l'existence d'un plan de développement des compétences pour l'ensemble de son personnel.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer la mise en place d'une veille légale et réglementaire et son exploitation.

## Indicateur 24

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire réalise une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et en exploite les enseignements.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer la mise en place d'une veille sur les thèmes de l'indicateur et son impact éventuel sur les prestations.

# 32 INDICATEURS

# QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 25

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire réalise une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de ses prestations et en exploite les enseignements.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer la mise en place d'une veille sur les thèmes de l'indicateur et son impact éventuel sur les prestations.

## Indicateur 26

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer l'identification d'un réseau de partenaires/experts/acteurs du champs du handicap, mobilisable par les personnels. Dans le cas d'accueil des personnes en situation de handicap, préciser les modalités de recours à ce réseau et les mesures spécifiques d'accompagnement ou d'orientation mises en oeuvre.

## Indicateur 27

**Ce que dit Qualiopi :** Lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect de la conformité au présent référentiel.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer les dispositions mises en place pour vérifier le respect de la conformité au présent référentiel par le sous-traitant ou le salarié porté.

# 32 INDICATEURS QUALIOPi

FGFORMATION.FR

## Indicateur 28

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire développe des actions qui concourent à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage ou par toute autre voie permettant de développer leurs connaissances et leurs compétences.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer l'existence d'actions qui concourent à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.

## Indicateur 29

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire diffuse des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en œuvre et des publics accueillis.

**Ce qu'il faut faire :** Donner une information chiffrée permettant de suivre les résultats de la prestation au regard des objectifs.

## Indicateur 30

**Ce que dit Qualiopi :** Le prestataire recueille les appréciations des parties prenantes: bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées.

**Ce qu'il faut faire :** Démontrer la sollicitation des appréciations à une fréquence pertinente, incluant des dispositifs de relance et permettant une libre expression.

